

TRAIT D'UNION

Bulletin édité par la Section CGT des Retraités PTT du Rhône

DECEMBRE 2024 Nº37

Ne pas laisser faire

Après « A la croisée des chemins », voici venu plus que jamais le temps de « ne pas laisser faire ». Et c'est déjà le cas en cette fin d'année. Voir nos pétitions et nos manifestations (les retraités le 3 décembre, la fonction publique le 5 et toutes les professions le 12).

Pour nous, le compte n'y est pas sur : la revalorisation des pensions, la suppression de l'abattement de 10 % sur les impôts, les franchises sur les actes médicaux,...) pendant que les exonérations de cotisations aux entreprises se montent à 80 milliards, privant notre Sécu de ressources. Raison de plus pour être à l'offensive, dans une situation inédite, délicate et inquiétante, où le déclassement frappe une grande partie de la population.

« Quand faut-il être pour ? Que faut-il être encore ? » (Alain Bashung – 2008).

Face à la gravité de la crise économique, sociale, environnementale et démocratique, l'heure est à la responsabilité. Le gouvernement vient d'être censuré par l'Assemblée nationale, l'instabilité politique est forte. Mais le sursaut démocratique et républicain de juillet dernier ne doit pas être perdu.

Les enjeux sociaux urgents doivent être au premier plan des réponses concrètes à apporter. Ce sont les attentes des actifs et des retraités que portent les organisations syndicales : Préoccupations du quotidien : augmenter le pouvoir d'achat des actifs (en particulier, les agents du service public), des retraités, gagner une véritable égalité femmes-hommes au travail, abroger la réforme des retraites

 Investir massivement dans les services publics, accessibles sur tout le territoire

 Une véritable politique de réindustrialisation au service de l'indispensable transformation écologique afin de relocaliser des emplois pérennes

 Renouveler, renforcer et respecter le rôle de la négociation collective

 Un budget de l'Etat et de la Sécurité sociale guidés par la justice sociale et fiscale

 Une démocratie sociale et parlementaire, ensemble dans leurs rôles respectifs.

La CGT demande au chef de l'Etat de préserver l'intérêt général face aux intérêts individuels ou partisans. Elle prendra toutes les initiatives nécessaires pour gagner des améliorations changeant concrètement le quotidien des actifs et des retraités.

Terminez bien l'année. Meilleurs vœux de santé, d'avancées sociales.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Bien fraternellement,

André



Manifestation des retraité.e.s le 3 décembre à Lyon

A l'appel des neuf organisations de retraités, nous avons été 500, dont 25 camarades de la section, à manifester dans les rues de Lyon, jusqu'à la Préfecture, le 3 décembre, pour demander la revalorisation des pensions au 1er janvier 2025 et le rattrapage des pertes subies depuis 2017.



Photos de Maryse

ANALYSE DES RÉPONSES A LA CONSULTATION « COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES RETRAITÉ-ES »

Préambule :

Cette analyse a été effectuée par rapport aux premières réponses des camarades de notre section de retraité-es soit 70 réponses à la consultation. Il n'est pas trop tard pour nous transmettre vos réponses à la consultation pour les camarades qui auraient oublié, afin d'affiner cette analyse que ce soit localement ou au niveau fédéral.

Quelle population, et quel statut :

Pour le moment, ce sont 31 femmes et 39 hommes qui ont répondu, dont 39 Postier-es, et 16 Télécommunicant.es. (5 camarades n'ont pas précisé)

Ce qui ressort de cette première analyse, ce sont essentiellement des fonctionnaires (68) qui ont répondu. En effet de nombreux retraité-es syndiqué-es de notre section sont fonctionnaires, on peut le constater encore maintenant dans la plupart des départements.

Le choix d'une mutuelle ou d'une assurance :

La plupart des camarades ont choisi de prendre une mutuelle (64), probablement parce qu'un bon nombre d'entre eux était à la « Mutuelle Générale des PTT » et pour certains aussi par rapport aux valeurs que les mutuelles sont censées défendre au niveau de la solidarité, de l'entraide et de la prévoyance dans le domaine de la santé.

Les camarades qui ont pris une assurance (3), indiquent que c'est par rapport au coût de la mutuelle (trop chère).

La prévoyance, une mutuelle ou une assurance :

Sur 70 réponses, 18 de camarades n'ont pas de prévoyance soit 26 %, essentiellement pour des raisons de coût, 42 camarades ont choisi une mutuelle, et 5 autres une assurance, les autres camarades ne se sont pas prononcé-es.

Choix de la Mutuelle Générale :

La plupart des camarades (57) ont pris et gardé la Mutuelle Générale comme complémentaire santé. Sur les 70 réponses, 12 ne l'ont pas choisie pour des raisons là encore de coût. Dont 5 camarades qui ont une mutuelle différente car moins chère comme la MACIF, ou une mutuelle familiale, ou une mutuelle de village, la Mutuelle Pro BTP, et APRIL.

Une bonne dizaine de camarades dans leurs commentaires disent que les mutuelles sont trop chères, y compris la Mutuelle Générale, notamment, lorsqu'on part en retraite.

Sur la sécurité sociale intégrale :

47 camarades sont d'accord, une sécurité sociale intégrale à gagner serait un soulagement pour tous, pour être tous soignés dans un souci d'égalité et d'équité.

Sur la complémentaire santé et la prévoyance :

La plupart des camarades qui ont répondu s'accordent à dire qu'en attendant une sécurité sociale intégrale, il est nécessaire d'avoir une bonne complémentaire santé, mais à un coût raisonnable.

Alain

Assemblée Générale

de la section retraités CGT PTT du Rhône

le 13 février 2025

Souvenirs...Souvenirs...

Un bel anniversaire d'engagements et de longue fidélité à la CGT

Tout d'abord merci à Renée Granata avec qui nous avons partagé des années de luttes dans le Rhône, de nous avoir fait parvenir un article du «Daubé», pour les 70 ans de syndicalisme de notre toujours fringant Albert Barou, «notre Bébert national» ; installé à Beaurepaire en Isère depuis sa retraite en 1995, avec Josette son épouse (syndiquée des services financiers à Lyon). Ils sont restés adhérents dans le Rhône. Une belle occasion de parler continuité syndicale et engagements politiques en évoquant rapidement son parcours : « responsable de la section du Parti communiste Français, deux mandats de conseiller municipal jusqu'en 2008...mais toujours très proches de ses camarades de l'UL CGT Roussillon/Beaurepaire » comme le rappelle le journal. « A ses débuts aux PTT en 1954, il adhére à la CGT en rencontrant Louis Viannet aux chèques postaux de Lyon, et en 1959 (retour de la guerre d'Algérie). »

C'est au Syndicat des Postaux -qu'il dirigea un temps- que sa longue carrière professionnelle le conduira jusqu'au grade de chef d'établissement à Lyon Part Dieu ; fervent défenseur du service public des PTT, il restera toujours très proche du personnel dans les luttes et grèves marguantes organisées avec la CGT. « resté fidèle à ses origines ouvrières » rappelle le journal, « les copains m'appellent le plus ouvrier des cadres... ». Et c'est avec fierté qu'il évoque pour nous (au téléphone) sa décoration de la légion d'honneur.



Avec les syndiqué.es cadres des différents services du Rhone, il animera la premiere section des cadres à Lyon (UFC) en 1974, et militera à la commission nationale des receveurs. Durant douze ans, c'est à l'INCA (Institut National des Cadres Administratifs) à la Croix Rousse qu'il animera et organisera avec les cadres CGT, les accueils, les H.I.S, indispensables et indissociables du renforcement CGT pour développer l'activité revendicative spécifique des cadres.

Mais le portrait ne serait pas complet si nous n'évoquions pas les soirées mémorables fratemelles et festives organisées par nos quatre syndicats, où nous assistions immanquablement à une démonstration de danse cosaque, tout en souplesse... !!!! Toujours très bon danseur aussi, puisqu'il continue de « pratiquer la danse avec la marche, deux loisirs de retraité ». Une belle démonstration de vitalité, de longévité toutes catégories. Nous espérons fêter ensemble ce bel anniversaire à Lyon. Nous venons d'apprendre le décès de Josette, nous la savions très malade : il y a une semaine encore nous évoquions au téléphone son état de santé, de plus en plus préoccupant. Nous pensons très fort à toi et t'adressons nos fraternelles pensées.

Maryse

Rappel :

Pour nous joindre :

Permanences du bureau au local 79, rue Pierre Delore tous les mardis à partir de 10h.

Téléphone : 04 78 61 16 29 Mail : retcgtpt169@wanadoo.fr



En souvenir de Raphaël...

Quand un camarade nous guitte, guel meilleur hommage que les témoignages de ceux qui l'ont accompagné des années et partagé de beaux moments de luttes, de combats qu'il faut sans cesse perpétuer. En ce vendredi 18 octobre, c'est à Macon que nous nous sommes retrouvé.es pour les obsèques de Raphaël Vigneron, ami.es et camarades du Rhône, de la Région, représentants de la Commission Nationale des Receveurs et de l'Union Fédérale Retraités. des **Diverses** interventions ont rappelé son parcours de militant départemental et fédéral.

Il était un humaniste à l'esprit vivace et frondeur, communiste et profondément attaché à la CGT, fervent défenseur de la Paix, et contre les injustices ; jamais déstabilisé devant la hiérarchie ...comme le rappelait Luc qui eut l'occasion de militer à ses côtés au Syndicat des Postaux.

A l'annonce de son décès, des messages sont parvenus à la section et au syndicat pour rappeler « le plaisir de l'avoir connu et soutenu les luttes de l'atelier départemental du Rhône(bâtiments) Patrick S.C ; La tristesse, mais aussi les bons moments passés à Lyon, Paris, camarade fraternel avec ce sourire... qu'on n'oublie pas » Guy R.

Heureux qui comme Rapha a fait de beaux et lointains voyages, toujours en famille, passionné infatigable de rencontres, de lectures et découvertes. Une belle vie enrichie du plaisir à réunir les ami.es et camarades pour partager des moments de fraternité et de convivialité sincères.

Merci à Viviane notre fidèle camarade, ainsi qu'à son fils Tristan de nous avoir permis ces retrouvailles et l'esprit de Rapha plus présent que jamais.

Maryse

50°me anniversaire de l'UFC CGT PTT du Rhône

En novembre 1974, il y a donc 50 ans, avec les camarades toulousains, en accord avec la fédération, les cadres CGT PTT du Rhône créaient une section syndicale cadres, laquelle comptait plus d'une centaine d'adhérent-es, Receveurs, cadre A, issus des télécoms, des centres de tri, des CCP ou des bureaux de poste. Dans les manifestations, une banderole Cadres CGT PTT du Rhône côtoyait fièrement celles des autres services des PTT. L'année suivante, la fédération généralisa notre expérience et décida l'adhésion à l'UGICT, nous permettant dès lors de participer aux travaux de l'UGICT à l'UD où nous avons été renforcés dans notre conviction que le syndicalisme cadre avait toute sa place dans la CGT.

Albert Barou et Raphaël Vigneron ont été parmi les premiers animateurs de cette section.

Aimé

Bonne nouvelle pour les retraité.e.s d'Orange !



Décembre 2024

Une première Victoire qui en appelle d'autres !

Après 2 audiences à la Direction Orange Grand Sud Est à Marseille, les 8 février et le 7 mai de la Section UFR 13T avec son syndicat départemental, après un envahissement d'une séance du Comité Social d'Entreprise le 29 mars, la DOGSE et la direction nationale Orange ont décidé le 27 novembre de modifier la règle d'accès au Kiosque Retraités Orange en prenant en compte les retraités depuis 2012, date de création du kiosque et donc du bénéfice de la remise de 10% et non plus depuis 2020 comme auparavant, même s'ils n'étaient pas inscrits dans une association ou au CE

C'est une 1^{ère} victoire pour des milliers de retraités ayant cessé leur activité professionnelle de 2012 à 2020 qui sont ainsi reconnus par leur ancien employeur Orange. C'est aussi une reconnaissance de l'activité syndicale CGT spécifique pour les retraités.

Avec le Kiosque Retraités Orange :

Vaus pouver bénéficier d'une remise de 10% sur les abonnements pour chocun des 3 univers : Mobile, Fixe et Internet

Cette première victoire concerne toute la France

Pour les retraités de 2012 à 2020 :



Faites-vous connaître auprès de la section syndicale CGT FAPT Retraités de votre département ou du syndicat départemental <u>ici</u> en mentionnant votre nom, prénom, téléphone (Fixe ou mobile) et courriei afin que des listes locales soient constituées et adressées aux directions locales d'Orange aux fins de régularisation

Déjà, une première liste de retraités ayant contacté la section UFR 13T a été régularisée par Orange afin d'accéder au Kiosque.

C'est enfin une 1ère victoire qui doit à notre sens dans un souci d'équité être étendue à tous les retraités ayant cessé leur activité professionnelle avant 2012

La Direction Nationale d'Orange commence à nous entendre et à répondre positivement à nos revendications

CONTINUONS À NOUS MOBILISER COLLECTIVEMENT !